Paris, le 10 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AFFO poursuit sa dynamique.
Lancement du 6ème livre blanc : « L'Immobilier pour les Familles »

L'AFFO veut être la référence des professionnels du métier de Family Office au service des familles (mono family offices, multi family offices et experts : avocats, fiscalistes, notaires...). L'association leur offre un lieu d'expertise et de réflexion grâce, entre autres, aux clubs SFO et MFO qui se renforcent pour privilégier les échanges entre family officers dans l'objectif de toujours mieux servir les intérêts patrimoniaux des familles et de favoriser harmonie et intérêts économiques dans une vision transgénérationnelle.

Depuis près de 20 ans, l'AFFO contribue au développement et à la reconnaissance du métier de Family Office, alors peu connu en France, pour valoriser son importance auprès des entreprises familiales et accompagner ses acteurs dans leur métier de conseils et de prestations de services. L'association leur offre un accompagnement à la hauteur de leurs exigences.

L'année 2019 a été marquée par un cycle de développement et de croissance, avec l'arrivée de nouvelles générations d'entrepreneurs, de nouvelles demandes, ainsi que la création de nouveaux family offices, témoignage de la vitalité du métier.

« Il est intéressant de noter que l'accélération du cycle économique engendre un renforcement et un renouvellement de la demande. De nouveaux entrepreneurs se retrouvent, souvent jeunes, confrontés au souhait de donner un sens à leur patrimoine et de l'organiser au mieux. Alors qu'auparavant il fallait des années, voire des générations, pour créer une entreprise familiale, tel n'est plus le cas aujourd'hui », précise Jean-Marie Paluel Marmont, président de l'AFFO.

Pour donner un cadre à ce métier, l'AFFO a mis en place, depuis 10 ans, « La Charte de l'AFFO » qui porte parfaitement ses valeurs fortes. Ethique et déontologie sont au cœur des fondamentaux de l'AFFO, et sont exprimés à travers cette charte que les membres s'engagent à signer chaque année et à respecter dans l'exercice de leur métier.

En 2020, l'AFFO poursuit sa dynamique avec des projets encore plus ambitieux, parmi lesquels :

- La professionnalisation du métier du family office, avec la première session, en janvier dernier, d'une formation dédiée aux métiers du family office, créée en partenariat avec l'Aurep ;
- Le lancement d'une enquête stratégique sur l'écosystème lié au métier du Family Office ;
- La parution en avril prochain du 5ème baromètre annuel de l'AFFO/OpinionWay, l'organisation des Matinales de l'AFFO, rencontres mensuelles favorisant l'approfondissement des connaissances sur des thématiques comme : la Loi de Finances 2020, la dette privée, l'Impact investing, l'art et patrimoine… ;
- L'AFFO lance sa 7ème commission sur le thème de l'investissement durable, avec pour objectif de publier ses travaux sous forme de livre blanc, véritable guide pratique pour le family officer ;
- Les Rencontres Annuelles, un rendez-vous incontournable pour la profession ;
- La 7ème édition du prix de l'AFFO, présentée ci-après ;
- La parution de son 6ème livre blanc, présenté ci-après.

✓ Présentation du livre blanc sur « L'immobilier pour les familles »

L'AFFO publie son 6ème ouvrage sur « L'immobilier pour les familles », véritable guide pratique et opérationnel pour le family officer. Ce nouveau livre blanc a pour ambition de livrer aux family officers, les outils nécessaires à la gestion efficace d'un patrimoine immobilier, de sa constitution à sa transmission, et de les aider dans la gestion d'un portefeuille immobilier, à prendre des décisions sécurisées.

Il apporte un éclairage sur les particularités de chaque classe d'actifs immobiliers, étudie les différentes stratégies immobilières pouvant être adoptées par les Family Offices, répertorie les étapes préalables à l'investissement, transmet les différentes manières d'envisager la gestion d'un patrimoine immobilier complexe et expose le cadre juridique et fiscal actuel.

« Si la place de l'immobilier sous ses différentes formes est plus ou moins significative selon chaque Family Office, c'est plus que jamais un placement attractif et stable, cependant soumis à une pression fiscale importante à chaque étape de l'investissement », explique Yohann Floc'h, président de la commission.

« Le défi du Family Office est alors de combiner la rentabilité attractive du placement immobilier, l'impact conséquent de la fiscalité immobilière ainsi que la nécessaire diversification de son patrimoine », ajoute-t-il.

Dans un contexte de digitalisation massive, les familles ont plus que jamais besoin de référents lors de l'élaboration de leurs projets patrimoniaux.

(Voir extrait ci-joint)

✓ La 7ème édition du « Prix de l'AFFO »

Le Prix de l'AFFO, lancé par la commission Education et Formation et animé par Thierry de Poncheville et Myriam Combet, a pour vocation de faire connaître le métier de family office et son implication dans l'intérêt économique de l'entreprise familiale, ainsi que d'encourager les jeunes diplômés à se lancer dans ce métier à l'avenir prometteur. Il s'adresse ainsi aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine.

Le 7ème Prix de l'AFFO a été attribué à Chloé Topart, étudiante à l'université Paris Dauphine, pour son mémoire réalisé sur le thème « Les fondations et fonds de dotation actionnaires, des outils innovants de transmission d'entreprise ». Dans ce mémoire, Chloé Topart décrit pour quelles raisons un entrepreneur déciderait de transmettre tout ou partie du capital de son entreprise à un organisme à but non lucratif.

En effet, la transmission d'une entreprise est un moment important dans la vie d'un entrepreneur nécessitant un accompagnement complet et de qualité par ses différents conseils, dont les family officers. La compréhension de l'évolution des attentes de leurs clients et le développement de nouvelles propositions sont essentiels pour répondre au mieux à leurs besoins. Il semble alors important que ces divers conseils s'informent et réfléchissent au modèle des fondations actionnaires, qui mêle à la fois les problématiques de pérennité d'entreprise, de gouvernance et de philanthropie.

(Voir synthèse ci-joint)

✓ Objectifs et perspectives 2021 :

L'AFFO continue à accompagner les family offices dans le développement de ce métier d'avenir :

- La deuxième session de la formation dédiée au métier du family office, en partenariat avec l'Aurep aura lieu début 2021
- La 6ème édition du Baromètre AFFO-OpinionWay sur l'année - parution 1er trimestre 2021.
- La commission Education et Formation lance la 8ème édition du Prix de l'AFFO et publie le mémoire du lauréat 2020.

A propos de l'AFFO :

Créée en 2001 et présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. L'AFFO fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances pour renforcer les liens entre ses membres et créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose peu à peu comme la référence dans l'écosystème le monde du Family Office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA
Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr